

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Chez ORA nous reconnaissons que la santé à long terme de notre activité est directement liée à la santé de la planète et de ses habitants. Nous recherchons en permanence des solutions qui permettent de réduire notre empreinte écologique et qui puissent servir d'exemples à nos semblables. Parmi nos efforts de progrès constants, nous nous engageons à :

- Mettre la préservation de l'environnement au centre de nos processus de gouvernance et de notre stratégie, notamment en établissant les systèmes de management et les responsabilités adaptés à notre organisation.
- Mesurer les impacts environnementaux de l'ensemble de nos filiales, que se soit sur leurs activités directes ou leur chaîne de valeur.
- Réduire notre empreinte sur l'environnement par tout moyen à notre disposition, et notamment :
  - En concourant à l'atténuation du changement climatique, au travers de la réduction de nos émissions de GES ;
  - En évaluant nos risques physiques et en adaptant nos activités au changement climatique ;
  - En utilisant efficacement les ressources naturelles afin de réduire la pression sur les milieux et la biodiversité ;
  - En promouvant les principes de l'écoconception et de la circularité auprès de nos parties prenantes et en repensant nos modèles d'affaires, nos produits et nos services ;
  - En sensibilisant nos salariés et partenaires à la préservation de l'environnement ;
  - En engageant nos fournisseurs et contractants dans une démarche d'amélioration ;
  - En limitant les risques de pollution dans nos activités directes par l'adoption d'une gestion appropriée de nos intrants et de nos déchets ;
  - En participant à des initiatives de compensation ou de restauration des écosystèmes.
- Assurer nos obligations de conformité, qu'elle soit réglementaire ou vis-à-vis des attentes de nos parties prenantes.
- Améliorer en continu nos performances environnementales via la définition d'objectifs, d'indicateurs et de plans d'action pertinents et en réalisant un suivi régulier de ses derniers.
- À communiquer régulièrement et en toute transparence avec nos parties prenantes sur les résultats de notre politique environnementale.

Cette politique environnementale s'applique à l'ensemble des filiales du Groupe ORA et à la totalité de leurs activités. Elle est portée à la connaissance de nos parties prenantes par tout moyen et fait l'objet de déclinaisons thématiques détaillées fixant les objectifs à moyen et long terme.

Fait à Sartrouville, le 21/04/2025

Thibaut de MALEZIEUX  
Président

A blue ink signature of Thibaut de MALEZIEUX, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Clémence DEHAENE  
Directrice de la durabilité

A black ink signature of Clémence DEHAENE, written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.